

PAEPARD

**Partenariat Europe Afrique Pour la Recherche
Agricole Pour le Développement**

ETUDE DE CAS

**Fonds National de Recherches Agricoles et
Agro-alimentaires du Sénégal (FNRAA)**

Dr Cheikh Oumar BA
Sociologue IPAR

Plan de présentation

- 1. LE CONTEXTE DE L'ETUDE**
- 2. LE PSAOP**
- 3. LE FNRAA : genèse, fonctionnement et réalisations**
- 4. LES SUCCÈS ENGRANGÉS**
- 5. LES CONTRAINTES RENCONTRÉES**
- 6. CONCLUSIONS**
- 7. RECOMMANDATIONS**

CONTEXTE

- L'étude s'inscrit dans le cadre de PAEPARD dont l'objectif général est de :
 - construire des partenariats africains/européens multi-acteurs dans le secteur de la recherche agricole pour le développement (RAD)
 - renforcer la collaboration scientifique et technique entre l'Afrique et l'Europe dans le domaine de la RAD en mettant l'accent sur des partenariats plus inclusifs.
- Un constat : la collaboration en RAD entre l'Afrique et l'Europe est en fait une collaboration exclusivement recherche-recherche, sans implication d'acteurs hors recherche
- Donc étude cherche à nourrir PAEPARD avec des cas permettant « d'identifier des éléments de succès et des contraintes à la mise en place de partenariats inclusifs

Un programme des services agricoles et d'appui au producteurs, le PSAOP

- **Un État qui a repris l'initiative avec la fin PAS**
- **Des PTFs à la recherche d'alternatives aux PAS**
- **Des OP de mieux en mieux organisés et de plus en plus exigeantes**
- **Le Programme a mis l'accent sur :**
 - ▣ **des réformes institutionnelles des services agricoles fiables, plus orientés vers la demande et plus rentables,**
 - ▣ **la participation du secteur privé dans des fonctions jusque là dévolues au secteur public ;**
 - ▣ **la création et l'adoption d'innovations en vue de soutenir et d'augmenter la productivité et la compétitivité agricoles de façon durable ;**
 - ▣ **le renforcement des capacités, la responsabilité et l'implication sociale accrue des organisations de producteurs.**

Mise en œuvre du PSAOP

- Quatre composantes principales (recherche Agricole, services CAR, OP et coordination sectorielle)
- Forte participation des producteurs à tout le processus (élaboration, mise en œuvre et évaluation)
- Présidence du comité de gestion du FNRAA assurée par le CNCR
- Un réseau CLCOP mis en place dans 152/320 CR du Sénégal pour organiser la demande des producteurs et de leurs organisations.
- Cette dynamique a facilité la création consensuelle d'un SNRAA qui a permis de mettre en synergie, d'organiser et de systématiser la coopération entre les structures ayant des compétences et des capacités de recherche

FNRAA : Genèse et fonctionnement

- Le FNRAA est l'une des trois composantes du Projet des Services Agricoles et Organisations de Producteurs (PSAOP), un APL (Prêt programme évolutif) avec des phases.
 - ▣ La première phase (2001 – 2005) devait impulser un développement institutionnel durable du secteur agricole ;
 - ▣ la deuxième phase (2006 – 2010) traduire les réalisations institutionnelles en résultats concrets sur le terrain.

De l'efficacité du FNRAA

- **En 2002**, la première étude sur le FNRAA faisait état de 54 propositions de recherche dont 16 avaient été retenues pour un montant de 810 millions de FCFA.
 - ▣ L'ISRA et l'ITA étaient les principaux bénéficiaires.
 - ▣ Les Universités étaient parties prenantes dans 8 projets et en ont coordonné 2.
- Au 3^{ème} appel, tous les secteurs étaient couverts avec pour objectif l'augmentation de la production des céréales, des productions animales et horticoles.
- Les OP, les SRDR et le Secteur privé ont obtenu 50% des projets financés.
- En dix ans, le fonds a lancé 08 appels à propositions. Ces appels ont permis de financer 85 projets de recherche sur 160, couvrant toutes les zones agro écologiques du pays et exécutés en partenariat avec les acteurs du SNRASP avec un rôle significatif des OP.

Les succès notés

- **Importance du contexte politique et institutionnel** avec la responsabilisation des producteurs et leurs organisations : CNCR, APRODEB, ANCAR
- **Renforcement du partenariat entre institutions** : sur les 26 projets évalués, 19 projets ont fait l'objet de partenariat clair et une répartition de tâches effective
- **Amélioration des relations entre les membres de l'équipe du projet**, au regard de la fréquence des réunions et des rencontres entre partenaires
- **Relations entre l'équipe et le FNRAA** ont porté sur le respect des clauses contractuelles. De l'avis de tous, les relations ont été très bonnes.
- **Participation des acteurs non chercheurs** à l'identification et à la conduite des recherches

Les contraintes rencontrées

- Les limites notées sont relatives :
 - au déficit d'information et de communication entre les partenaires ;
 - à la faiblesse organisationnelle des partenaires, notamment non chercheurs : turn over des non chercheurs participants aux projets
 - À la faible valorisation des résultats de recherche : fiches techniques ou brochures disponibles mais pas toujours accessibles, nécessitant une traduction en langue locale ou un relai du Conseil Agricole pour l'adoption ;
 - Aux difficultés de communication : faible utilisation des langues nationales.
 - à l'indisponibilité de certains partenaires et le désengagement d'acteurs dans certains projets, manque de flexibilité dans les procédures.
 - À la faible motivation de certains partenaires
 - Dépendance au financement extérieur

Conclusion

- ❑ La qualité des équipes : un projet commun partagé par les différents partenaires
- ❑ Une « histoire » antérieure commune de partenariat entre les acteurs
- ❑ L'engagement des directions des institutions et des partenaires
- ❑ Un leadership confirmé au niveau de chaque structure partenaire
- ❑ Une coordination efficace et une démarche participative impliquant tous les acteurs
- ❑ Le partage de l'information, une communication et des rencontres régulières
- ❑ La transparence et une bonne gouvernance
- ❑ Une volonté de tous de continuer ensemble.

Recommandations

- ❑ Nécessité d'accélérer la mutation du FNRAA pour en faire un outil partagé des acteurs et financièrement autonome, avec contribution des parties prenantes
- ❑ renforcement des capacités, de communication, de plaidoyer des différents partenaires, notamment des OP et ONG par rapport aux procédures
- ❑ Améliorer la représentation des non-chercheurs dans les instances de décision, de mise en œuvre et de suivi-évaluation.
- ❑ Diversifier les ressources financières et les partenaires du FNRAA
- ❑ Anticiper la réflexion sur la suite à donner pour éviter de perdre les acquis, en proposant une stratégie de diversification des ressources du Fonds.
- ❑ Renforcer les capacités de gestion technique et scientifique de l'Unité de Gestion du FNRAA (animation, coordination, mise en cohérence et synergie des différentes composantes).

Merci de votre aimable attention !



www.ipar.sn